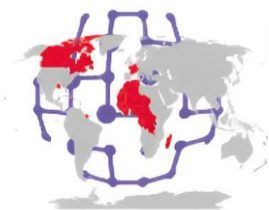


Revue **Francophone**



Le français comme langue d'enseignement des matières scientifiques : représentations, attitudes et avis des lycéens marocains

French as a language of teaching scientific subjects: representations, attitudes and opinions of Moroccan high school students

Abdelilah ELBAZINI^a

Ibrahim BOUMAZZOU^b

^a Doctorant, Université Ibn Tofail, Département français, Laboratoire Langage et Société, Kénitra.

^b Enseignant-chercheur, Université Ibn Tofail, Département français, Laboratoire Langage et Société, Kénitra.

Les auteurs acceptent que cet article reste en libre accès en permanence selon les termes de la licence internationale Creative Commons Attribution 4.0



Résumé

Depuis son adoption très controversée comme langue d'enseignement des matières scientifiques au cycle secondaire en 2019 dans le cadre du projet de loi-cadre sur la réforme de l'enseignement, le français était au cœur d'un débat très chaleureux entre les élites politiques et les acteurs éducatifs et civils au Maroc. Inscrit dans ce cadre général, le présent article explore les représentations et les attitudes d'un groupe de lycéens marocains vis-à-vis de la langue française et leur avis sur son adoption comme langue d'enseignement des matières scientifiques afin d'en venir à suivre l'évolution de l'image et la position qu'elle occupe dans l'imaginaire langagier des lycéens marocains.

Mots-clés : langue française ; matières scientifiques ; lycéens ; représentations ; attitudes.

Abstract

Since its highly controversial adoption as the language of instruction for scientific subjects in secondary education in 2019, as part of the framework of the educational reform bill, French has been at the center of a heated debate among political elites and educational and civil actors in Morocco. Within this general context, this article explores the representations and attitudes of a group of Moroccan high school students towards the French language and their opinions on its adoption as the language of instruction for scientific subjects. The aim is to trace the evolution of the image and the position it occupies in the language imagination of Moroccan high school students.

Keywords: French language; scientific subjects; high school students; representations; attitudes.

Introduction

Une langue ne se réduit certes pas à un simple moyen de communication. Une langue c'est aussi un ensemble de pratiques et de représentations qui permettent de comprendre l'évolution de sa situation sociolinguistique au sein d'une communauté sociale et linguistique donnée. La prise en considération des représentations et des attitudes des locuteurs envers les langues a ouvert ainsi la recherche linguistique sur de nouvelles perspectives et de vastes horizons qui permettaient depuis lors la gestion des problèmes liés aux situations de plurilinguisme, l'élaboration et la planification des politiques linguistiques, ainsi que le suivi de l'évolution des langues et même la prédiction de leur avenir dans un contexte sociolinguistique donné.

Le contexte sociolinguistique marocain offre un exemple saillant et manifeste d'une situation plurilingue complexe où les langues étrangères (le français, l'anglais, l'espagnol) coexistent et partagent l'inventaire des fonctions et des usages sociaux avec les langues locales (l'arabe standard, l'amazighe, et l'arabe dialectal marocain). Ce qui retient surtout notre attention dans le cas marocain c'est surtout l'évolution et la dynamique que connaît chacune des langues en question. Le français comme langue étrangère au Maroc n'en fait pas exception. Depuis l'époque coloniale, il dominait beaucoup de secteurs professionnels, administratifs et éducatifs bien que dans la Constitution marocaine de 2011 il n'ait que le statut de langue étrangère. Depuis 2019, il était adopté comme langue d'enseignement des matières scientifiques au cycle secondaire en plus de sa fonction comme langue d'enseignement des filières scientifiques au cycle d'enseignement supérieur. D'autre part, il se voit concurrencer par l'anglais notamment ces dernières années. Ce dernier, dont l'implantation au paysage linguistique marocain n'est lié à aucun passé colonial, se voit accorder plus d'importance par le ministère marocain chargé de l'éducation nationale qui a récemment procédé à la généralisation de son enseignement aux trois années du cycle secondaire collégial après n'avoir été enseigné qu'à partir de la troisième année collégiale.

Depuis son adoption très controversée comme langue d'enseignement des matières scientifiques au cycle secondaire, le français était au cœur d'un débat très chaleureux entre les élites politiques et les acteurs éducatifs et civils au Maroc. Alors que le parti politique de la Justice et le Développement (PJD) au Maroc, le principal représentant des partisans de la politique d'arabisation du système éducatif marocain, défend farouchement sa position plaidant pour la consécration de l'arabe standard comme langue d'enseignement des matières scientifiques, le parti du Mouvement Populaire (MP) au contraire, représentant du pôle pro-

francisation du système éducatif marocain, l'un des membre de la coalition gouvernementale guidé par les Islamistes du PJD, s'est efforcé à faire passer au sein de la chambre basse du parlement marocain en 2019 le projet de loi-cadre sur la réforme de l'enseignement qui préconise, entre autres, l'adoption du français comme langue d'enseignement des matières scientifiques. Après de longues batailles entre les représentants des deux pôles et après une longue gestation, le vote a été enfin en faveur de l'adoption du français comme langue d'enseignement des matières scientifiques au cycle secondaire.

Néanmoins, il semble que les représentations et les attitudes des apprenants marocains et tout particulièrement des lycéens à l'égard de la langue française baptisée comme langue d'enseignement ont été mises à l'écart, alors que ce sont ces derniers qui sont directement concernés par les conséquences d'une telle décision éducative et politique. Dans cette perspective, la présente recherche tentera de répondre aux questions suivantes :

- Comment les lycéens marocains perçoivent-ils la langue française dans un contexte éducatif plurilingue tant au niveau des langues enseignées qu'au niveau des langues d'enseignement ?
- Quels sont leurs avis et leurs attitudes vis-à-vis du français adoptée comme langue d'enseignement des matières scientifiques depuis 2019 ?

La revue de la littérature nous conduit à formuler deux hypothèses qui nous serviront de pistes de recherche pour notre étude et que nous allons confirmer ou infirmer au terme de nos analyses. Dans la première hypothèse, nous supposons que la langue française occuperait une image positive et valorisante dans les représentations de nos lycéens enquêtés. Dans la deuxième hypothèse, nous supposons que l'image positive que les lycéens en question se feraient comme représentations sur la langue françaises aurait en conséquence des attitudes positives vis-à-vis de son adoption comme langue d'enseignement des matières scientifiques au cycle secondaire de la part des apprenants enquêtés.

Pour vérifier la validité de nos hypothèses et répondre aux questions de notre problématique, nous avons mené une enquête de terrain par questionnaire auprès des apprenants du cycle secondaire qualifiant inscrits dans les sections internationales et appartenant à deux établissements d'enseignement public. La technique du questionnaire nous a permis d'une part de recueillir les réponses d'un échantillon plus ou moins large de lycéens et d'avoir des données à la fois quantitative et qualitative d'autre part.

La présente recherche s'organise en deux grandes parties. Dans la première, nous passons en revue quelques travaux déjà effectués sur la même question au cours des dernières années, et en faire la synthèse. Ensuite, nous délimitons le cadre d'analyse dans lequel s'inscrit notre étude en définissant les concepts qu'elle soulève. Enfin, nous exposons la démarche méthodologique suivie en présentant l'échantillon sur lequel se base la présente étude, la technique d'enquête adoptée pour la collecte des données, et la phase de pré-enquête. Dans la seconde partie, essentiellement pratique, nous dépouillons, analysons et discutons les résultats auxquels nous avons abouti au terme de notre étude.

1. Revue de la littérature et synthèse des travaux

Un survol sur la bibliographie des études effectuées sur les représentations de la langue française au Maroc laisse voir que cette question a suscité l'intérêt d'un bon nombre de spécialistes notamment en didactique des langues et en sociolinguistique en raison de leurs retombées sur l'enseignement/apprentissage des langues d'une part, et sur le comportement langagier des locuteurs d'autre part. Dans ce qui va suivre, nous allons passer en revue quelques travaux effectués dans cette perspective pour en faire la synthèse ensuite. Nous avons donné la priorité aux études récentes et celles menées auprès des lycéens et des étudiants marocains, vu que la présente étude s'intéresse à la question des représentations et des attitudes des lycéens marocains à l'égard du français baptisé langue d'enseignement des matières scientifiques.

Dans sa thèse doctorale sur les entraves à la construction d'une compétence de communication dans le contexte du lycée marocain, Hassan Aanzoul a abordé la question des représentations des lycéens marocains sur la langue française (Aanzoul, 2017). A ce propos, il souligne que le rapport de ces derniers avec la langue française est un rapport d'ambivalence. Des fois, ils pensent que le français ne doit pas être considéré qu'une langue pour enseigner les matières scientifiques. En conséquence, ils laissent voir des attitudes négatives, de rejet à l'égard de la culture que véhicule cette langue. Des fois, ils portent un jugement positif vis-à-vis du français en le considérant comme une langue d'ouverture et un moyen qui facilite la poursuite des études en Europe (Aanzoul, 2017, pp. 166-167).

Pour sa part, Asma Nifaoui a mené une étude sur les attitudes des lycéens marocains à l'égard du français et de l'anglais dans l'objectif de comprendre l'intérêt grandissant envers l'anglais reconnu comme langue de la mondialisation (Nifaoui, 2021). Au terme de son étude, la chercheuse a conclu d'une part que les lycéens marocains laissent voir une grande motivation envers l'apprentissage de l'anglais en lui accordant une position privilégiée en ce qui concerne

leurs aspirations professionnelles et leurs représentations projetées de l'idéal de soi. D'autre part, elle observe une certaine régression déclarée à l'égard du français bien que les attitudes des lycéens enquêtés demeurent positives en tenant compte de leurs opinions favorables sur les Français et les Francophones en général (Nifaoui, 2021, p. 138).

Dans une autre étude intéressante effectuée par Mohamed Lahlou sur l'enseignement en français dans les matières scientifiques chez les élèves des sections internationales du baccalauréat marocain option-français (BIOF), étant conditionné par le contexte plurilingue, le changement de la langue d'enseignement aux deux cycles secondaires collégial et qualifiant (Lahlou, 2018), le chercheur observe que les lycéens enquêtés laissent voir une appréciation positive à l'égard du français considéré comme un médium des sciences. Cette appréciation positive, conclut l'auteur, pourrait procurer un sentiment de satisfaction et de sécurité scolaire chez les élèves en question (Lahlou, 2018, p. 38).

Nous ne nous saurions terminer cette revue de la littérature sur les études effectuées sur la problématique de la présente recherche sans citer la réflexion d'Amal Sadiq sur les enjeux actuels de l'enseignement/apprentissage de la langue française dans le système éducatif marocain (Sadiq, 2015). Au niveau des résultats de sa recherche, l'auteure souligne que le français garde une position privilégiée dans les représentations des lycéens marocains bien qu'ils ne maîtrisent pas cette langue. Conscients que la maîtrise du français constitue une étape cruciale dans leur formation et leur avenir professionnel, les lycéens marocains laissent voir ainsi des attitudes d'attachement à cette langue et des représentations positives et valorisantes. (Sadiq, 2015, p. 223-224).

En guise de synthèse à propos des résultats et des conclusions auxquels ont abouti les chercheurs dans les travaux précités, nous pouvons dire que la question des représentations des lycéens marocains sur la langue française en général et leurs attitudes vis-à-vis de son adoption comme langue d'enseignement des matières scientifiques demeure toujours d'actualité et le débat qu'elle suscite ne peut qu'être enrichi par d'autres recherches effectuées dans cette perspective, lesquelles recherches permettront ainsi l'actualisation des résultats antérieurs et le suivi de l'évolution de la place qu'occupe le français dans les représentations des lycéens marocains au fil des années. Inscrite dans cette perspective, la présente recherche vise l'exploration des représentations et des attitudes des lycéens marocains à l'égard de la langue française après quatre ans de son adoption comme langue d'enseignement des matières scientifiques dans le système éducatif marocain.

2. Cadre d'analyse

Le terme de « représentation » a reçu plusieurs définitions qui diffèrent largement du point de vue du domaine dans lequel il est utilisé. Ainsi par exemple, il signifie en psychologie une « *perception, image mentale, etc., dont le contenu se rapporte à un objet, à une situation, à une scène, etc., du monde dans lequel vit le sujet* » (*Dictionnaire Le Larousse*), alors qu'en philosophie, il renvoie à la « *la connaissance fournie à l'esprit par les sens ou par la mémoire* » (*Dictionnaire Le Larousse*). Associé à des adjectifs qualificatifs comme dans « représentations sociales », « représentations mentales », « représentations (socio)linguistiques », le sens du terme en question devient de plus en plus restreint et précis, puisque ces adjectifs permettent de le distinguer nettement des autres acceptions qu'il peut avoir. Etant donné que notre travail s'insère dans un cadre sociolinguistique, notre attention sera portée essentiellement sur « les représentations linguistiques ».

La première définition que nous pouvons citer dans cette optique est celle de Louis-Jean Calvet pour qui les représentations sont « *la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comme ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment situent leurs langues par rapport aux autres langues* » (Calvet, 1999, p. 158). De son côté Henri Boyer fait remarquer que « *la notion de représentation et d'imaginaire langagiers désigne l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agisse de valeur, d'esthétique, de sentiment normatif, ou plus largement métalinguistique* » (Boyer, 1996, p. 79). Il ressort de ces deux définitions que les représentations en sociolinguistique renvoient à des jugements, des croyances, et des opinions linguistiques que les locuteurs portent sur la langue ou sur les langues qu'ils parlent ou sur celles qui sont parlées autour d'eux. Elles relèvent donc de ce qu'on convient d'appeler les discours « épi-linguistiques »¹, portés ordinairement sur l'usage d'une langue donnée et porteurs au même temps des images que les locuteurs font de certaines langues, concernant leurs statuts et leurs usages. Intériorisées par les locuteurs, les représentations linguistiques font surface à travers la valorisation ou la dévalorisation, la sublimation ou le mépris éprouvés à l'égard d'une langue donnée. Elles émergent également à travers les comportements et les choix linguistiques des locuteurs comme par exemple le choix de la langue à apprendre ou encore le choix de la langue à utiliser dans telle ou telle situation de communication.

¹ Les jugements de valeurs que les locuteurs portent sur la langue utilisée et sur les autres langues

L'importance des études sur les représentations linguistiques des langues découle du fait qu'elles peuvent apporter une aide précieuse aux spécialistes de différents domaines : publicité, enseignement, pédagogie, etc. comme le fait remarquer à juste titre Henri Boyer. Pour sa part, L. Messaoudi subdivise la sociolinguistique en quatre domaines : la sociolinguistique (la linguistique sociale), la géolinguistique et la dialectologie, l'aménagement linguistique, et la sociologie du langage. C'est à ce dernier domaine qu'elle fixe pour objectif de « *sérier les attitudes et représentations des locuteurs vis-à-vis des pratiques linguistiques* ». (Messaoudi, 2003, p. 4)

Par ailleurs, les images et les représentations que se font les locuteurs sur les langues finissent par déterminer leurs sentiments et leurs attitudes à l'égard de ces langues. C'est là en effet le point de rencontre entre les représentations et les attitudes linguistiques. Dans le dictionnaire de sociologie, l'attitude est définie « *par ce qui commun à un ensemble d'opinions exprimées verbalement ou, plus rarement, un ensemble de comportements* » (Boudon, 2005, p. 13). De son côté, Louis-Jean Calvet définit les attitudes linguistiques comme « *un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue* » (Calvet, 1993, p. 46). On déduit alors de ces deux définitions que les attitudes linguistiques correspondent aux réactions des usagers à l'égard des langues ou des variétés de langues.

En somme, les représentations linguistiques comme étant des croyances des opinions, des jugements linguistiques que les locuteurs portent sur les langues qu'ils pratiquent ou sur celles pratiquées autour d'eux ont des retombées et des impacts sur leurs attitudes à l'égard de ces langues, lesquelles attitudes se manifestent à travers des réactions, des sentiments et des comportement linguistiques qu'il revient au sociolinguiste d'extérioriser et d'analyser suivant une méthodologie précise. L'étude de ces phénomènes épi-linguistiques s'avère très fructueuse pour les spécialistes de différents domaines de la vie sociale à l'instar de l'enseignement et la didactique des langues étrangères, etc.

3. Méthodologie

3.1. Présentation de l'échantillon

L'échantillon de notre enquête est issu des apprenants poursuivant leurs études dans les sections internationales de trois différents niveaux scolaires : le tronc commun (38 apprenants), la première année du baccalauréat (35 apprenants) et la deuxième année du baccalauréat (29 apprenants), soit au total 102 lycéens et lycéennes choisis aléatoirement.

3.2. Recueil des données

Pour le recueil des données, nous avons adopté la technique d'enquête par questionnaire. Le choix de cette technique qui permet la collecte des données à la fois quantitatives et qualitatives se justifie de notre part par deux raisons. La première est relative à la nature de la problématique de la présente recherche et des questions auxquelles nous essayerons d'apporter quelques éléments de réponse, puisque notre objectif, rappelons-le, consiste à déceler les représentations et les attitudes que les lycéens marocains se font et adoptent à l'égard de la langue française, ainsi que leur avis sur son adoption comme langue d'enseignement des matières scientifiques. La seconde raison c'est que le questionnaire se distingue des autres techniques d'enquête par l'avantage de son anonymat qui réduit le biais de désirabilité sociale, et donne aussi à l'informateur un sentiment de sécurité. Le questionnaire se démarque aussi par son efficacité au niveau des études de type quantitatif et qualitatif qui exigent bien évidemment que le chercheur recueille des données naturelles et spontanées afin de garantir la probité, la fiabilité et la solidité de ses résultats sur le plan scientifique.

En élaborant le questionnaire, nous avons tenu compte de la nécessité de diversifier les questions au niveau des moyens d'interrogation et des types de questions (questions à choix multiples, questions ouvertes/questions fermée) en fonction de l'information recherchée d'une part et pour rendre le questionnaire plus facile à comprendre de la part des élèves-enquêtés d'autre part. Notre questionnaire se divise ainsi en deux grandes parties. La première comporte les questions visant à identifier l'apprenant-enquêté telles que le sexe, la tranche d'âge, le niveau scolaire et l'établissement d'appartenance. L'objectif des questions de cette partie est d'assurer la représentativité de l'échantillon et d'organiser les données lors des analyses et des résultats. La deuxième partie comprend des questions portant sur les représentations, les attitudes des lycéens sur la langue française et leur avis sur l'adoption de cette dernière comme langue d'enseignement des matières scientifiques.

3.3. Pré-enquête

Avant de procéder à l'enquête proprement dite, nous avons jugé utile de passer par une phase de pré-enquête, laquelle nous a permis en effet de nous arrêter sur un certain nombre de lacunes. Ainsi, une fois le questionnaire préparé, nous l'avons soumis à dix élèves afin de voir leurs réactions et les difficultés éprouvées dans la compréhension de l'ensemble de questions. Dans cette perspective, la première remarque que nous avons notée c'est que la majorité des élèves ont exprimé des difficultés relatives à la compréhension de la langue française en général. Pour

pallier à cette lacune, nous leur avons proposé une explication en arabe pour chaque question et leur avons autorisé de répondre aux questions ouvertes en arabe s'ils le souhaitent. Nous avons traduit ainsi leurs réponses en français lors des analyses. Après cette phase de pré-enquête, nous avons procédé à la soumission de notre questionnaire aux élèves qui constituent notre échantillon d'étude. Le tableau suivant présente les questions de chaque partie et les modalités de réponse pour chaque question :

Tableau 2 : Questionnaire de l'enquête

Parties du questionnaire	Questions	Modalités de réponse
Identification de l'informateur	1. Vous êtes :	a. Lycéen b. Lycéenne
	2. Votre âge est :	 ans
	3. Votre établissement	
	4. Votre niveau scolaire	a- Tronc commun b- Première année du baccalauréat. c- Deuxième année du baccalauréat
Représentations, attitudes des élèves sur la langue française et leur avis sur son adoption comme langue	1. Classez par ordre de préférence les langues suivantes : l'arabe, le français, l'anglais	a- b- c-
	2. Aimez-vous la langue française ? -Pourquoi ?	a. Oui b. Non
	3. Vos notes en matière de langue française sont souvent :	a- Inférieures à la moyenne b- Supérieures à la moyenne
	4. Arrivez-vous à comprendre le professeur de français et ceux des matières scientifiques quand ils vous expliquent les cours en classe de français ?	a- Oui je comprends parfaitement b- Je comprends un peu c- Je ne comprends rien de tout

d'enseignement des matières scientifiques.	5. Si vous aviez l'occasion, en quelle langue étrangère souhaiteriez-vous faire des cours de soutien :	a- Le français b- L'anglais c- Une autre langue
	6. Que pensez-vous de l'enseignement des matières scientifiques en français ?	a- Garder le français comme langue d'enseignement b- Il faudrait remplacer le français par l'arabe c- Il serait mieux d'enseigner en anglais
	7. Que pensez-vous de la langue française ?	a- Une langue facile b- Une langue difficile
	8. Si une langue difficile, à quel niveau ?	a- Grammaire b- Conjugaison c- Prononciation d- Orthographe

Source : Notre propre confection

Soulignons enfin que pour le dépouillement des données de notre questionnaire, nous avons utilisé le logiciel informatique « Sphinx » version « iQ2 » qui permet et facilite la saisie et le traitement des données quantitatives. L'utilisation de ce logiciel de notre part a permis alors une certaine précision au niveau de l'analyse et en conséquence l'aboutissement à des résultats exacts et fiables sur le plan scientifique.

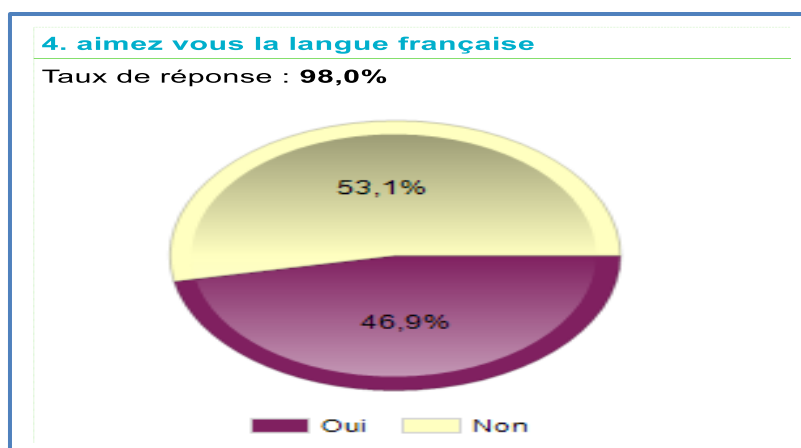
4. Dépouillement et analyse des données

Pour la commodité de notre exposé des résultats obtenus et la pertinence de nos analyses, nous nous proposons de procéder à une lecture transversale des données collectées pour chaque question plutôt que faire une lecture linéaire. Ce choix méthodologique s'impose par le fait que les réponses de certaines questions complètent l'image et éclairent l'idée sur certaines d'autres. Dans cette perspective, une vue d'ensemble sur les données relatives aux différentes questions de notre questionnaire laisse voir en gros une certaine correspondance et une certaine harmonie entre les représentations et les attitudes des élèves-enquêtés vis-à-vis de la langue française d'une part et leurs avis par rapport à son adoption comme langue d'enseignement des matières scientifiques d'autre part. C'est ce que nous allons analyser et discuter de point en point dans ce qui va suivre.

4.1. Représentations des lycéens sur la langue française

L'examen des réponses aux questions portant sur les représentations et les attitudes des lycéens vis-à-vis du français montrent qu'une bonne partie des élèves-enquêtés se font une image plus ou moins négative sur cette langue.

Figure 1 : données de la question N° 2



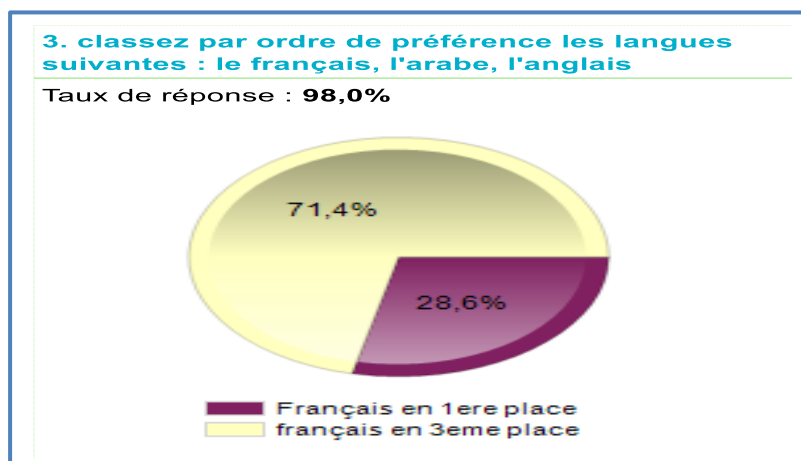
Source : Notre enquête, 2024

Comme le montre le graphique ci-dessus, 53,1% des lycéens disent qu'ils n'aiment pas le français par rapport à 46,9% qui répondent à l'affirmative. Les justifications et les raisons des uns et des autres sont bien évidemment diverses. Ceux qui aiment le français disent qu'ils l'aiment parce qu'ils le trouvent « *une langue facile* », « *une belle langue* », « *une langue qui va nous aider dans l'avenir* », ou encore « *une langue très importante pour les études et le marché de travail* ». De leur côté, ceux qui se montrent réticents justifient leur attitude défavorable à l'égard du français en soulignant par exemple que « *le français est une langue difficile* », « *je ne comprends pas cette langue* », ou encore « *c'est une langue compliquée* », « *c'est une mauvaise* ». Force est de constater que les raisons exprimées par nos élèves-enquêtés des deux catégories pour justifier les deux attitudes sont centrées essentiellement sur le français comme langue et matière étudiée et non pas sur le français dans sa relation avec la culture française, c'est-à-dire le français comme vecteur et transmetteur de cette dernière.

L'analyse des résultats de cette première question n'est cependant pas suffisante pour trancher sur les représentations et les attitudes de nos informateurs sur la langue en question. Pour compléter notre idée, nous allons examiner les données relatives à la question où nous leur avons demandé de classer par ordre de préférence l'arabe standard, le français et l'anglais. L'intérêt de cette question est d'examiner la place qu'occupe le français chez nos enquêtés

parmi deux langues concurrentes : l'arabe standard et l'anglais. Lors du dépouillement, nous avons divisé les réponses à cette question en deux catégories. Dans la première sont rangées les réponses qui mettent le français en tête de la liste selon le classement de préférence de chaque répondant. Dans la deuxième, nous avons mis les réponses dans lesquelles le français est classé comme la dernière langue de préférence par rapport à l'anglais et l'arabe standard.

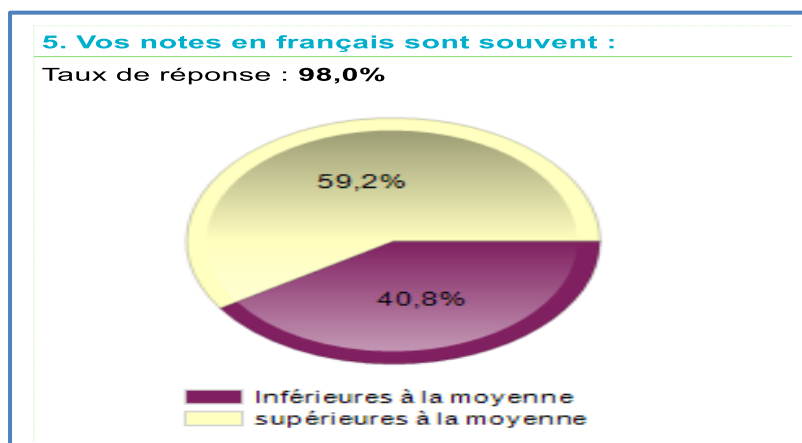
Figure 2 : données de la question N° 1



Source : Notre enquête, 2024

Ainsi, 71,4% des lycéens classent le français en dernière place, par rapport à 28,6% qui le classent en tête de la liste. On l'aura remarqué, les résultats des deux questions se rejoignent et se confirment les uns les autres. Nous retenons donc que le fait d'aimer ou de ne pas aimer le français se voit dans la place qu'occupe ce dernier dans les préférences comme langue chez nos enquêtés et vice versa, et qu'une bonne partie (bien plus que la moitié) de ces derniers laisse à entendre que le français n'est pas apprécié sans pour autant que cela ait une relation avec la culture française qu'il représente et dont il est le vecteur.

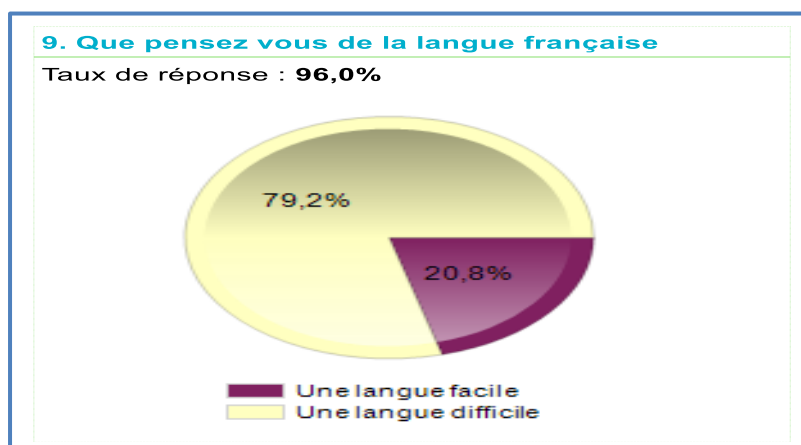
Comme le fait que les lycéens se font une bonne ou une mauvaise idée sur le français et adoptent des attitudes positives ou négatives à son égard pourrait avoir une relation avec leur expérience scolaire avec cette langue, cela nous a mené à interroger les lycéens-enquêtés sur la nature de leurs notes de manière générale en matière de français (y compris durant les années précédentes) et voir si elles sont souvent supérieures ou inférieures à la moyenne.

Figure 3 : données de la question N° 3

Source : Notre enquête, 2024

Les réponses à cette question montrent que 59,2% disent que leurs notes sont souvent supérieures à la moyenne par rapport à 40,8% dont les notes sont en général inférieures à la moyenne. Si cela signifierait quelque chose c'est bel bien l'idée que chez une bonne partie de lycéens l'attitude plus ou moins négative vis-à-vis de la langue française n'a rien à voir avec la nature des notes dans cette matière.

Dans la même perspective, nous avons demandé à nos informateurs de nous révéler ce qu'ils pensent sur le français en général, plus précisément, de nous dire s'ils pensent que le français est une langue facile ou difficile.

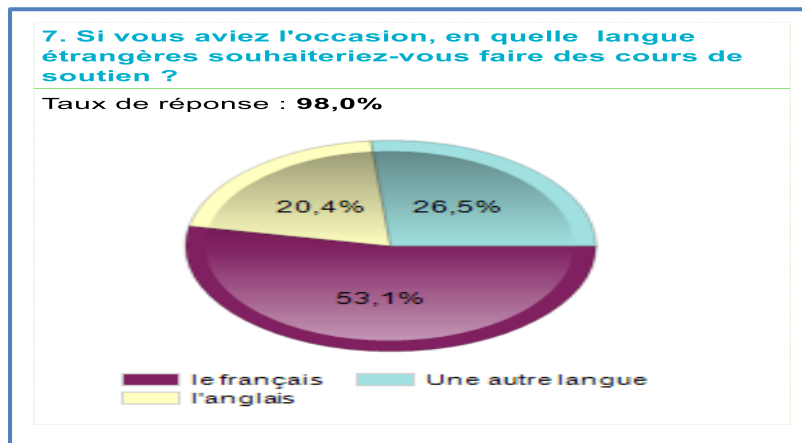
Figure 4 : données de la question N° 6

Source : Notre enquête, 2024

Les réponses recueillies à propos de cette question laissent voir que 79,2% pensent que le français est une langue difficile alors que 20,8% le voient comme étant une langue facile. Il

apparaît alors que les résultats de cette question expliquent largement la mauvaise idée et l'attitude plus ou moins négative que la majorité des lycéens adoptent à l'égard du français.

Figure 5 : données de la question N° 5

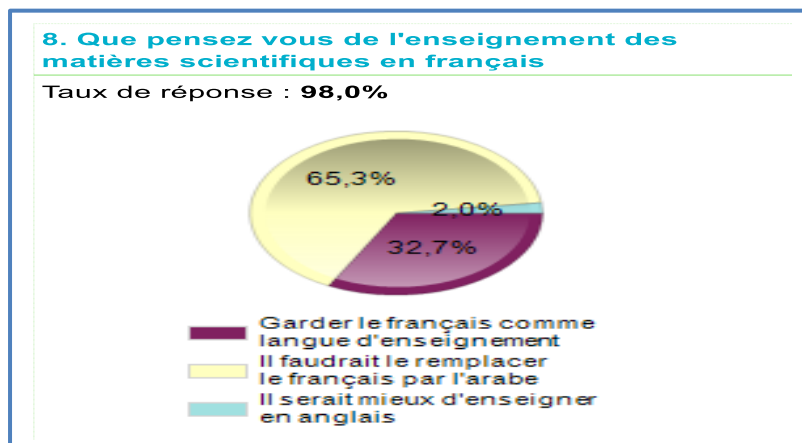


Source : Notre enquête, 2024

Dans le même ordre d'idées, les données de cette question où nous avons demandé à nos lycéens-enquêtés en quelle langue ils souhaiteraient faire des cours de soutien s'ils avaient l'occasion en leur donnant le choix entre plusieurs langues parmi lesquelles le français confirment davantage notre conclusion que c'est la difficulté du français qui est à la base des attitudes négatives que les lycéens enquêtés adoptent à son égard, comme le montre le graphique ci-dessous, 53,1% des répondants choisissent le français par rapport à 26,5% optent pour l'anglais et 20% pour une autre langue.

4.2. Attitudes des lycéens vis-à-vis du français comme langue d'enseignement des matières scientifiques

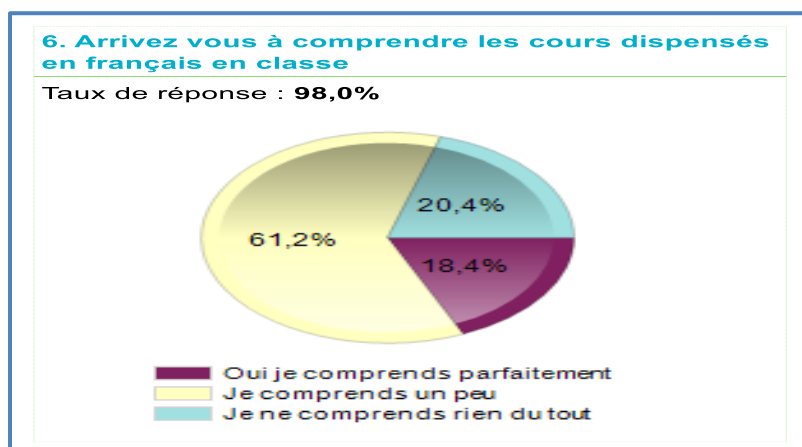
Après avoir décelé les représentations et les attitudes des lycéens à l'égard de la langue française, il convient maintenant de voir de près leur avis sur son adoption comme langue d'enseignement des matières scientifiques aux cycles secondaires collégial et qualifiant depuis 2019. Pour cet objectif, nous avons inclus dans notre questionnaire deux questions à travers lesquelles nous pouvons dégager et déduire leur avis. Dans la première question nous avons demandé à nos informateurs ce qu'ils pensent sur l'adoption du français comme langue d'enseignement des matières en question tout en leur donnant trois choix.

Graphique 6 : données de la question N° 6

Source : Notre enquête, 2024

Les réponses sont comme suit : 65,3% des lycéens pensent qu'ils faudrait remplacer le français par l'arabe standard, 32,7% sont pour garder le français comme langue d'enseignement et enfin 2% pensent qu'il serait mieux d'enseigner en anglais. Ces résultats sont clairement révélateurs et signifiants. Ainsi nous pouvons comprendre aisément que la majorité des lycéens sont contre cette décision éducative et politique qui a fait du français la langue d'enseignement des matières scientifiques.

Pour confirmer ou infirmer cette idée, nous avons interrogé les élèves-enquêtés s'ils arrivent à comprendre les professeurs des matières scientifiques quand ils leur expliquent les cours en français en classe en leur proposant une échelle de réponses allant de « je comprends parfaitement bien » à « je ne comprends rien du tout ».

Figure 7 : données de la question N° 4

Source : Notre enquête, 2024

Les réponses à cette question montrent que 61,2% des lycéens déclarent comprendre un peu par rapport à 18,4% qui comprennent parfaitement bien et 20,4% qui ne comprennent rien du tout. Si ces chiffres signifiaient quelque chose, c'est bel et bien le niveau modeste de la compréhension des lycéens marocains du français comme langue d'enseignement des matières scientifiques. Dans cette perspective, nous pouvons déduire que ces derniers mènent deux batailles en étudiant les matières scientifiques dispensés en français. Une bataille avec la langue qu'une bonne partie ne comprend pas vraiment et une bataille avec l'information transmise dans cette même langue, ce qui nécessite de la part de ces lycéens alors un double effort pour pouvoir réussir leur année scolaire. Sur ce point, force est d'observer que même si le français est officiellement adopté comme langue d'enseignement des matières, les enseignants se trouvent obligé parfois de recourir à l'arabe dialectal en classe pour se faire comprendre et faciliter la tâche de compréhension pour leurs apprenants. C'est donc là une autre preuve évidente des conséquences liées à l'adoption du français comme langue d'enseignement en l'absence d'un consensus commun d'une part, et en l'absence d'un plan d'action et de stratégies pour renforcer le niveau linguistique des lycéens dans la langue en question en partant du principe de l'égalité des chances entre tous les apprenants de l'école publique marocaine, lesquels appartiennent à différentes classes sociales et dont une partie pour ne pas dire la majorité n'a pas les moyens financiers pour faire des cours de soutien en français.

5. Résultats et discussion

Les résultats auxquels nous avons abouti tout au long de nos analyses peuvent se résumer dans les points suivants :

- Les lycéens enquêtés considèrent le français comme une langue difficile à maîtriser et par conséquent ils adoptent des attitudes négatives à son égard.
- Les représentations et les attitudes négatives à l'égard du français chez les lycéens en question ne concernent que son statut de langue enseignée et d'enseignement au sein du système éducatif marocain sans pour autant que cela ait une relation avec la culture française qu'il véhicule.
- L'image négative sur le français ne découle pas nécessairement des notes inférieures à la moyenne qu'une bonne partie des lycéens enquêtés obtiennent en matière de langue française, mais plutôt de leurs représentations sur cette langue comme étant une langue difficile.

- Bien que leurs attitudes soient défavorables vis-à-vis du français, les lycéens enquêtés sont quand même conscients de l'importance de ce dernier dans leur cursus scolaire, raison pour laquelle ils se montrent prêts à saisir toute occasion qui leur permettrait l'amélioration de leur niveau en français.
- La majorité écrasante des lycéens ne sont pas favorables à l'enseignement des matières scientifiques en français et préfèrent largement leur enseignement en arabe standard.
- Les apprenants enquêtés éprouvent des difficultés au niveau de la compréhension des cours des matières scientifiques dispensés en français et mènent ainsi deux batailles en même temps : une bataille avec la langue française qu'ils ont du mal à comprendre et une bataille avec le savoir disciplinaire diffusé via cette langue.
- Une minorité non-négligeable (26,5%) laisse voir un intérêt croissant pour la langue anglaise que ce soit comme langue de préférence ou comme langue enseignée. Il y a donc de plus en plus une ouverture de la part des lycéens enquêtés sur l'apprentissage et la maîtrise de cette langue étrangère.

Force est de constater que ces résultats infirment nos deux hypothèses de départ. En effet, alors que nous avons supposé dans la première hypothèse que les lycéens marocains auraient une image positive et valorisante de la langue française, l'analyse des données de notre enquête a montré tout à fait le contraire puisque nous avons retenu que les lycéens enquêtés considèrent le français comme une langue difficile et par conséquent ils laissent voir des attitudes négatives à son égard.

Il en va de même pour la deuxième hypothèse, infirmée à son tour, dans laquelle nous avons supposé que nos lycéens seraient favorables à l'enseignement des matières scientifiques en français dans la mesure où l'analyse des données des questions portant sur ce point a montré que les lycéens en question pensent qu'il serait mieux de remplacer le français par l'arabe standard dans l'enseignement des matières scientifiques. Sur ce point de l'adoption de l'arabe ou du français comme langue d'enseignement des matières en question, il convient de rappeler que le ministère chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a laissé libre choix aux lycéens du parcours scientifique d'opter pour soit pour l'arabe ou soit pour le français comme langue d'enseignement des matières scientifiques durant les années du cycle secondaire dans le cadre des « sections internationales ».

Cependant, la prise en considération du fait que l'enseignement dans les filières scientifiques au cycle supérieur se fait exclusivement en français, nous amène à remettre en cause et en

question ce « libre choix » du ministère en question, dans la mesure où l'apprenant se trouve indirectement orienté et obligé d'opter pour le français comme langue d'enseignement des matières scientifiques au lycée pour pouvoir poursuivre ses études universitaires dans une filière scientifique où les cours ne sont dispensés qu'en français. Ainsi, même en ayant l'arabe comme choix, le lycéen de parcours scientifique préférerait donc de commencer à se familiariser avec le français comme langue d'enseignement dès les trois années du lycée.

D'autre part, la rupture qui marque le passage du cycle secondaire à celui de l'enseignement universitaire au niveau de la langue d'enseignement faisait couler beaucoup d'encre depuis un certain temps dans le champ sociolinguistique et didactique marocain et donne ainsi naissance à la problématique de « *la fracture linguistique* » (Messaoudi, 2016, p.69), qui entrave la réussite du cursus universitaire des nouveaux bacheliers de parcours scientifique.

Par ailleurs, les résultats qui découlent de la présente étude laissent voir des points de convergence et de divergence par rapport aux travaux antérieurs précités dans la revue de la littérature. En ce qui concerne les premiers, les résultats de notre étude rejoignent celle de Hassan Aanzoul qui a noté que le rapport des lycéens avec la langue française est marqué d'ambivalence dans la mesure où ils adoptent parfois des attitudes de rejet à son égard et des fois le contraire en considérant son importance pour les études à l'étranger (Aanzoul, 2017, pp. 166-167). Nous avons remarqué la même tendance chez nos enquêtés qui adoptent des attitudes négatives vis-à-vis de la langue française à cause de cette image d'une langue difficile qu'ils se font d'elle, tout en étant conscients de son importance pour la réussite de leur parcours scolaire, raison pour laquelle ils se montrent prêt à saisir toute occasion qui leur permettrait d'améliorer leur niveau linguistique en français. Un autre point intéressant de rencontre que notre étude présente au niveau des conclusions avec les études précitées est celui de l'intérêt croissant pour l'apprentissage de l'anglais que nous avons observé chez une partie non-négligeable des lycéens enquêtés et que Asma Nifaoui a également remarqué chez les apprenants en question parallèlement à une régression déclarée de la position du français (Nifaoui, 2021, p. 138). Cependant, cette étude laisse voir une divergence avec notre étude au niveau des attitudes des enquêtés, puisque l'auteure a conclu que les attitudes de ces derniers vis-à-vis du français demeurent positives, alors que dans notre étude c'est tout à fait le contraire. Nos résultats concernant ce dernier point sont divergents d'ailleurs avec ceux d'autres recherches précitées dans la revue de la littérature à l'instar de celles de Lahlou et Sadiq qui conclurent respectivement que les lycéens enquêtés laissent voir une appréciation positive à l'égard du

français considéré comme un médium des sciences (Lahlou, 2018, p. 38) et qu'ils laissent voir ainsi des attitudes d'attachement à cette langue et des représentations positives et valorisantes (Sadiq, 2015, p223-224). Les divergences dégagées au niveau des attitudes des lycéens à l'égard du français peuvent s'expliquer à nos yeux par l'évolution du statut de ce dernier qui, avant 2019, il n'était qu'une langue enseignée au sein du système éducatif marocain, alors qu'après cette date, il a acquis le statut d'une langue d'enseignement des matières scientifiques comme déjà expliqué dans l'introduction de cette recherche. Les apprenants qui éprouvent alors des difficultés au niveau de la compréhension des cours dispensés en français finiraient alors par adopter des attitudes plus ou moins négatives à son égard.

Au terme de cette discussion, nous pouvons dire que les représentations et les attitudes exprimées et adoptées à l'égard de la langue française sont loin d'être unanimes et qu'elles évoluent apparemment en fonction de l'évolution du statut de la langue en question et du contexte plurilingue au sein duquel sont explorées les représentations qui lui sont attachées et les attitudes adoptées à son égard par tel ou tel groupe d'informateurs.

Conclusion

Nous avons essayé à travers la présente étude d'explorer les représentations et les attitudes des lycéens à l'égard de la langue française ainsi que leur avis sur son adoption de langue d'enseignement des matières scientifiques depuis 2019. L'analyse des données collectées nous a montré d'une part que l'image que se font les lycéens sur la langue française comme étant une langue difficile les conduit à adopter des attitudes négatives à son égard bien qu'ils soient conscients de son importance dans leur parcours scolaire, sans pour autant que ces attitudes négatives aient une relation avec la culture française qu'elle véhicule et avec les notes des apprenants en matière de français. D'autre part, nous avons noté que la majorité des lycéens enquêtés sont contre l'adoption du français comme langue d'enseignement des matières scientifiques parce qu'ils ont du mal à comprendre les cours de ces dernières dispensés en français.

Les résultats et les conclusions de cette étude présentent des données empiriques que différents acteurs du champ éducatif marocain peuvent exploiter dans la révision et l'évaluation de ce choix éducatif faisant du français une langue d'enseignement au sein du système éducatif marocain après quatre ans de sa mise en vigueur. Ils apportent également des contributions et des éléments de réponse à la problématique générale de la fracture linguistique au niveau de la

langue d'enseignement entre le cycle secondaire et celui de l'enseignement supérieur et ses conséquences sur le cursus universitaire des nouveaux bacheliers.

Enfin, malgré l'importance des résultats de la présente recherche sur le plan scientifique, il conviendrait de souligner au passage deux limites qu'elle présente. La première concerne l'échantillon non probabiliste choisi qui reste assez limité par rapport au nombre des lycéens marocain au niveau provincial, régional et national. La seconde limite découle en fait de la première puisqu'il est difficile de généraliser les résultats et les conclusions tirés de notre recherche sur l'ensemble des lycéens marocains que ce soit au niveau provincial, régional ou national, raison pour laquelle nous projetons, dans les futures recherches sur la même problématique, travailler sur un échantillon plus large afin de pouvoir généraliser nos résultats avec plus d'exactitude statistique.

Bibliographie

- ❖ Abou haidar, L. (2012). « Statut du français au Maroc : représentations et usages chez des lycéens marocains. Journée d'études. in : « L'Europe comme figure de l'autorité », Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, France.
- ❖ Aazoul, H. (2017). Les entraves d'une construction d'une compétence de communication (contexte : lycée marocain). Thèse de Doctorat soutenue à Université de Nantes.
- ❖ Boudon, R. & al. (2012). Dictionnaire de sociologie. Paris : Larousse.
- ❖ Boyer, H. (1991). Eléments de sociolinguistique, langue, communication et société. Paris : DUNOD.
- ❖ Boyer, H. (1996). Sociolinguistique, territoire et objets, Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- ❖ Calvet, J-L. (1999). Pour une écologie des langues du monde. Paris : Plon.
- ❖ Calvet, J-L. (1993). La sociolinguistique. Paris : PUF.
- ❖ Lahlou, M. (2018). « L'enseignement en français dans les filières scientifiques des sections internationales du baccalauréat marocain : besoin en technolecte et perspectives didactiques ». Revue Langues, cultures et sociétés, Volume 4, numéro 2, pp. 35-48.
- ❖ Lahlou, M. (2015). « Le français dans les filières scientifiques du BIOF1: langue enseignée, langue d'enseignement » Langues, cultures et sociétés, Volume 1, numéro 2, pp. 52-66.
- ❖ Messaoudi, L. (2003). Etudes sociolinguistiques. Kénitra : Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

- ❖ Messaoudi, L. (2016). « La fracture linguistique dans l'enseignement scientifique au Maroc: quelles remédiations? » Revue Langues, cultures et sociétés, , Volume 2, numéro 1, pp. 69-85.
- ❖ Nifaoui, A. (2021). « Le Statut du Français au Maroc Face à l'Hégémonie de l'Anglais : Attitudes des apprenants envers le Français et l'Anglais » Journal of Applied Language and Culture Studies, numéro 4, pp. 121-142.
- ❖ Sadiq, A. (2015). « Statut de la langue française au Maroc : didactique et représentations ». Langues, cultures et sociétés, Volume 1, numéro 2, pp. 211-226.

Webographie

- ❖ www.larousse.fr (consulté le 10/07/2024).